

## Après une baisse en 2020, le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de master repart fortement à la hausse

En 2019, 112 600 étudiants ont été diplômés de master (hors enseignement) à l'université, 36 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 93 % occupent un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Leur taux d'insertion professionnelle à 30 mois est supérieur de 3 points à celui de la promotion précédente alors que leur taux d'insertion à 18 mois en 2020, pendant la crise sanitaire, accusait un retard de près de 3 points. L'insertion des diplômés après apprentissage était en revanche meilleure à 18 mois malgré la crise sanitaire. Les emplois occupés demeurent de qualité, les niveaux d'adéquation avec le diplôme restent élevés. Les rémunérations sont plus élevées pour les diplômés par la voie de l'alternance.

### L'insertion sur le marché du travail repart à la hausse pour dépasser son niveau avant la crise sanitaire

Mesuré au 1<sup>er</sup> décembre 2020, soit pendant le second confinement lié à la crise sanitaire, le taux d'insertion des diplômés 2019 de master hors enseignement après 18 mois de vie active est de 87 %, en baisse de 2,5 points par rapport à la promotion 2018. Les diplômés sont touchés par cette baisse quel que soit leur domaine disciplinaire et particulièrement en Lettres-Langues-Arts (LLA ; 81 %, - 3 points) et en Sciences-Technologie-Santé et sociales (STS ; 87 %, -3 points). La baisse du taux d'insertion à 18 mois n'a pas affecté les diplômés par la voie de l'apprentissage. Leur taux d'insertion à 18 mois s'élève à 90 %, soit une progression de 2 points en 2020.

#### Taux d'insertion des diplômés de master (en %) et évolution au regard de la promotion précédente (en point)

	18 mois	30 mois
<b>Cursus et domaines disciplinaires</b>		
Droit-Economie-Gestion (DEG)	89 (-2)	94 (+2)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	81 (-3)	89 (+5)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	84 (-1,5)	91 (+4)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	87 (-3)	93 (+1,5)
<b>Régimes d'inscription</b>		
Formation initiale sous statut étudiant (FI-SE)	85 (-3)	92 (+3)
Apprentissage	90 (+2)	95 (+1)
Contrat de professionnalisation (CP)	92 (-3)	96 (+1)
<b>Total master (hors enseignement)</b>	<b>87 (-2,5)</b>	<b>93 (+3)</b>
<b>Master enseignement</b>	<b>98 (+0,1)</b>	<b>98 (0)</b>

**Lecture** : parmi les diplômés 2019 de master (hors enseignement), 93 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

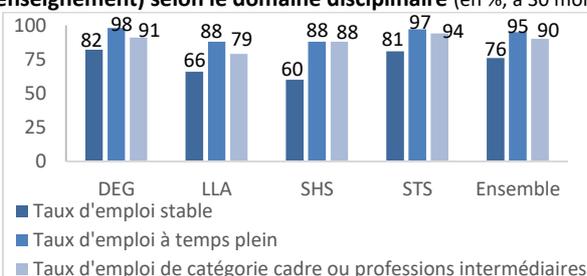
**Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

Le taux d'insertion à 30 mois, mesuré au 1<sup>er</sup> décembre 2021 atteint 93 % (+3 points en un an) et dépasse son niveau d'avant la crise sanitaire (92 % pour les diplômés 2017).

À 18 mois comme à 30 mois, l'insertion professionnelle est meilleure pour les diplômés par la voie de l'alternance que pour ceux en formation initiale hors apprentissage.

### Les emplois occupés de qualité mais avec des variations selon le domaine disciplinaire ...

#### Conditions d'emploi des diplômés de master (hors enseignement) selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Emploi stable\* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

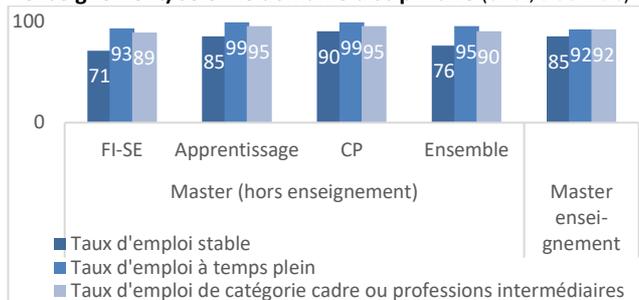
**Source** : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

Les emplois occupés par les diplômés 2019 de master hors enseignement à 30 mois sont dits de qualité car ils sont, le plus souvent, stables (76 %), à temps plein (95 %) et de niveau cadres ou professions intermédiaires (90 %). Cependant, suivant le domaine de spécialité du master, les diplômés de master ne bénéficient pas des mêmes conditions dans l'emploi. À 30 mois, le taux d'emploi stable s'échelonne ainsi de 60 % pour les diplômés en Sciences Humaines et Sociales (SHS) à 82 % en Droit-Economie-Gestion (DEG) et le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires de 79 % en LLA à 94 % en STS.

### ... et selon les régimes d'inscription

Ces disparités concernant la qualité d'emploi existent également entre les régimes d'inscription. Elle est meilleure pour les diplômés par la voie de l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation (CP)), avec des écarts de 19 et 14 points entre la part des emplois occupés stables pour les diplômés de formation initiale sous statut étudiant (FI-SE) et celle des diplômés par la voie de l'alternance. Le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires s'étage de 89 % en FI-SE à 95 % en alternance.

## Conditions d'emploi des diplômés de master (hors enseignement) selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

Les diplômés de master enseignement, dont 98 % sont en emploi à 30 mois, occupent des emplois plus stables et d'un niveau de qualification plus élevé.

## Des rémunérations plus élevées pour les diplômés par la voie de l'alternance

Par rapport à la promotion précédente, la rémunération nette mensuelle médiane des diplômés de master (hors enseignement), de 2 090 euros au 1<sup>er</sup> décembre 2021, progresse de 10 euros nets, à 30 mois. Elle varie fortement entre domaine disciplinaire et régime d'inscription du diplôme obtenu. Elle atteint 2 380 euros dans le domaine et le régime les plus rémunérateurs (STS, en apprentissage) contre 1 730 euros dans le domaine et régime les moins rémunérateur (LLA, en FI-SE).

### Salaires net mensuel médian à 30 mois des diplômés de master (hors enseignement) et évolution par rapport à 18 mois

Domaine	FI-SE	Apprentissage	CP	Ensemble
	En € (%)	En € (%)	En € (%)	En € (%)
DEG	2 130 (7)	2 350 (8)	2 240 (7)	2 200 (7)
LLA	1 730 (8)	1 940 (11)	2 130 (12)	1 750 (7)
SHS	1 800 (6)	2 000 (3)	2 180 (9)	1 820 (5)
STS	2 100 (5)	2 380 (6)	2 280 (5)	2 170 (5)
<b>Ensemble</b>	<b>2 000 (8)</b>	<b>2 300 (7)</b>	<b>2 240 (6)</b>	<b>2 090 (6)</b>

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

Entre 18 et 30 mois, le niveau des salaires médians des diplômés de master (hors enseignement) en emploi s'accroît, en moyenne, de 6 % pour l'ensemble et de 7 % pour ceux occupant un emploi aux deux dates. Les augmentations sont d'autant plus élevées que les salaires à 18 mois par domaine disciplinaire et régime d'inscription étaient parmi les plus faibles.

La rémunération nette médiane mensuelle des diplômés de master enseignement à 30 mois, de 1 800 euros, est inférieure de 290 euros nets à celle de leurs homologues de master hors enseignement. Celle-ci n'augmente que de 3 % entre 18 et 30 mois.

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et administré par les universités.

**Population interrogée :** enquête individuelle et exhaustive des diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master en 2019, de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans.

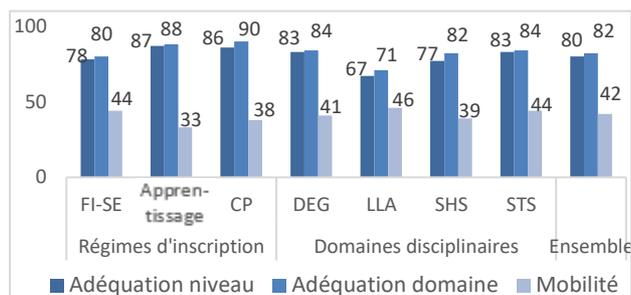
**Modalités d'enquête :** la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de master est de 70 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

[https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion\\_professionnelle/](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/)

## Des niveaux d'adéquation et de satisfaction plutôt élevés

### Adéquation de l'emploi et mobilité des diplômés de master (en %, à 30 mois)



Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

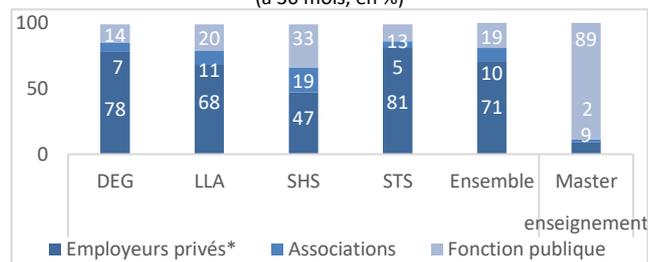
Huit diplômés de master sur dix considèrent que leur emploi est en adéquation avec un niveau d'études à bac + 5 (80 %) et/ou avec le domaine de spécialité du diplôme obtenu (82 %).

Les diplômés de master par la voie de l'alternance restent plus souvent travailler dans leur région de formation que leurs homologues en FI-SE. Notamment, parmi les diplômés de master en apprentissage, seuls 33 % ont quitté leur région de formation pour travailler, contre 44 % des diplômés hors alternance.

## Débouchés professionnels et types d'employeurs

La fonction publique accueille une large majorité des diplômés de master enseignement (89 % des emplois à 30 mois). À l'inverse, 71 % des diplômés de master hors enseignement occupent un emploi dans le secteur privé. La fonction publique pourvoit 19 % des emplois et le secteur associatif 10 %, parts plus élevées dans le domaine SHS (respectivement 31 % et 19 %).

### Répartition des diplômés de master par type d'employeur (à 30 mois, en %)



Employeurs privés\* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESR-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2019.

**Hatice YILDIZ**  
**MESR-SIES**

